

L'identification des limites de bassin versant de la rivière Etchemin est complétée dans Bellechasse



par **André Poulin**

Voir tous les articles de André Poulin

Article mis en ligne le 27 octobre 2008 à 10:51

Soyez le premier à commenter cet article

Entreprise depuis 2006, l'installation panneaux d'identification visuelle des limites du bassin versant de L'Etchemin est maintenant complétée pour le territoire de la MRC de Bellechasse où se retrouvent 6 des 23 panneaux.

Installé dans le 3e rang de Honfleur, le dernier de ces six panneaux a été inauguré officiellement, le jeudi 23 octobre dernier par François Duchesneau, président du Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE), Tom Lemieux, vice-président au développement des affaires Kamouraska - Chaudière-Appalaches de la Fédération des caisses, monsieur Marcel Blais, maire d'Honfleur, madame Nancy Couture de la Caisse Desjardins des Rivières Boyer et Etchemin, et monsieur Pierre Richard de la Caisse Desjardins des Seigneuries de Bellechasse

Installés en collaboration avec la Fédération des caisses Desjardins, qui finance 7 200 \$ des 10 000 \$ encourus pour la production de ces panneaux, le réseau des caisses de Bellechasse, de nombreuses municipalités, qui collaborent à l'installation de ces panneaux, les Impressions Reflet et le Ministère des Transports du Québec, ces panneaux renforcent le concept de ligne de partage des eaux tout en invitant la population et les intervenants à participer aux efforts de protection et de mise en valeur du bassin versant de la rivière Etchemin.

Des 23 panneaux qui seront éventuellement installés dans le bassin versant de l'Etchemin, sept le sont présentement soit les six de la MRC de Bellechasse et un celui de Lac-Etchemin. Les autres le seront d'ici l'été 2009, espère-t-on au Conseil de bassin de l'Etchemin (CBE). Ce sont les 8 du territoire de la MRC Nouvelle-Beauce, les deux de celui de Saint-Odilon, celui de Saint-Luc et les deux qui s'ajouteront à celui déjà en place en Lac-Etchemin.

Depuis sa création, le CBE déploie de grands efforts, en concertation avec les acteurs environnementaux, économiques, gouvernementaux et sociaux du bassin versant de la rivière Etchemin, afin de réaliser les actions inscrites dans son Plan directeur de l'eau. L'identification des limites du bassin versant de la rivière Etchemin, à l'aide des panneaux routiers, constitue une de ces actions.



Tom Lemieux, Pierre Richard et madame Nancy Couture du mouvement Desjardins, Marcel Blais, maire de Honfleur et François Duchesneau, président du Conseil de bassin de l'Etchemin apparaissent devant le 6e panneau d'identification visuelle du bassin versant de l'Etchemin, installé sur le territoire de la MRC de Bellechasse.